



# Nébian Infos

avril-mai-juin 2018

édito



TEL / 04 67 96 10 83

FAX : 07 67 96 06 43

Mél / [mairienebian@gmail.com](mailto:mairienebian@gmail.com)

[travaux.nebian@gmail.com](mailto:travaux.nebian@gmail.com)

Site / [www.nebian.info](http://www.nebian.info)

## sommaire

- pages 1 et 2 : comptes-rendus  
de conseils municipaux

- page 3 : cimetière communal  
information Ressourcerie

- pages 4, 5, 6, 7, et 8 : la vie de  
la commune

-pages 9, 10, 11, 12, et 13 : les  
associations / activités et mani-  
festations

- page 14 : jumelage / les échan-  
ges programmés – Un FestiRen-  
trée à Nébian

- page 15 : l'agenda, l'état-civil  
et le recensement

Nébianaises Nébianais,

Prêts pour l'été ?

Comme toujours, à l'approche de l'été, notre commune revêt sa tenue estivale.

Cette année encore, les jeunes du Comité des Fêtes ont su préparer avec enthousiasme une fête de Nébian haute en couleurs, pour nous offrir deux jours de convivialité. C'est un gros investissement personnel dont nous pouvons les remercier. Les associations de la commune et le service festivités vous invitent à participer à des manifestations estivales traditionnelles, comme les Estivales de Nébian, mais aussi nouvelles, comme « Partir en Livre ».

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir dans la première quinzaine d'août nos amis de Ricote : nous espérons que vous serez nombreux à venir faire connaissance avec eux et peut-être à nouer quelques liens qui pourront s'approfondir au fil des échanges futurs.

Je profite de cet éditorial estival pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles Nébianaises et aux nouveaux Nébianais qui se sont installés récemment dans notre commune. Quoi de mieux pour s'intégrer que de partager des journées riches d'échanges autour des animations proposées tout l'été ?

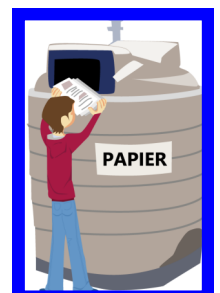
Dès aujourd'hui, je vous souhaite de bonnes fêtes, passez un bel été et profitez pleinement des moments de partage et de convivialité préparés par nos associations et les services de votre commune.

FRANCIS BARDEAU

### Horaires d'été de la mairie

**Durant les mois de juillet et d'août, ouverture au public :**

- **Du lundi au vendredi**
- **De 8h00 à 15h00, en continu**



## Compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2018

Présents ; M. Le maire Francis BARDEAU Mmes CONORD MALMON CASSAGNE BLANC MEKKRI Mrs GEISSE ESTEVE SBERNA  
Pouvoir de M. BRETON à M. BARDEAU

Le conseil municipal accepte de rajouter un point à l'ordre du jour au sujet de la DETR 2018. En effet après étude de notre plan de financement pour l'aménagement de l'espace sportif du groupe scolaire il est nécessaire de modifier la demande de subvention.

Mme CASSAGNE souhaite reprendre le passage de l'intervention de M. Valéro pour une meilleure lecture. La proposition suivante a été acceptée. *Intervention de M Valero : « au sujet de l'acquisition et de l'obstruction par le bureau du conseil de la proposition que nous avons faite sur le devenir de cet équipement en complément de l'association Escalagou, un tel projet ne devait pas mettre en difficulté une stagiaire alors en poste à la mairie compte tenu que ce dossier lui avait été confié » Il précise : «En réunion préparatoire du conseil municipal, ce dossier m'avait été confié par M le Maire, après avis majoritaire des membres présents ; à la simple intervention d'une adjointe lors du conseil municipal qui a suivi, ce dossier ne m'a pas été confié, malgré le fait que cette délibération figurait à l'ordre du jour .... Dont acte et j'ai aussitôt demandé que la référence à projet de territoire soit supprimée de ma fonction au sein du conseil (référence qui figure encore à l'agenda 2018) »*

*J'ai indiqué lors de ce même conseil regretter une vision politique de projet sur la commune se limitant à des cessions d'une grande partie du patrimoine communal, cédé au privé afin de pallier à une gestion communale hasardeuse sous le mandat précédent. »*

M. Valero rajoute une contre-proposition à la vente des parcelles agricoles communales cadastrées AH 219,224, et 225 : *il propose que ce bien communal soit mis en location pour l'euro symbolique afin de conserver ce bien public dans l'espace communal, et que (compte tenu de la nature et de la destination de ces terres) soit engagée une réelle politique communale et inter communale sur un projet de réintroduction d'une agriculture de proximité sur le territoire. Nébian avait à l'époque de la Salamane favorisé la déprise agricole par son vote à la communauté de communes.*

Il demande une plus grande transparence dans les cessions /acquisitions, ce qui est loin d'être le cas : pour preuve la parcelle sus- citée ...

### CONVENTION ARCHIVES DEPARTEMENTALES

M. Le maire est autorisé à signer la convention avec le centre de gestion service archives afin de poursuivre la maintenance des archives communales prévue en 2019.

### GRANDE TRAVERSEE MASSIF CENTRAL

Le conseil municipal donner un avis favorable sur le plan départemental d'itinéraire et de randonnée de l'Hérault de La grande traversée du Massif Central sur la commune de Nébian destiné à la promenade et à la randonnée pédestre, équestre et vélo tout terrain.

### VENTE DE LA PARCELLE AB 906

M. Le maire présente une offre d'achat de la parcelle AB 906. Son conseil municipal l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### VOTE DU CPTA ADMINISTRATIF 2017 et COMPTE DE GESTION 2017

Après présentation des résultats de l'exercice 2017 du compte administratif de la commune et du compte de gestion du trésor public, le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes suivants :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	1 313 144.34e
FONCTIONNEMENT RECETTES	1 373 613.35e
Excédent de clôture	60 469.04e

INVESTISSEMENT DEPENSES	709 859.96e
INVESTISSEMENT RECETTES	499 553.45e
Déficit de clôture	210 306.51e
Reste à réaliser RECETTES	702 712
DEPENSES	37 230

### DEMISSION

M. Le maire informe son conseil municipal de la démission de M. Daniel MONTERDE en date du 29 janvier 2018. Mme La Sous Préfète a été avisée en date du 5 février 2018. Mme la Sous Préfète en date du 2 mars 2018 nous informe que cette démission a été effective le 29 janvier 2018 date de réception du courrier en sous préfecture. Le conseil municipal prend acte de cette démission. M. le maire a contacté la personne qui figure sur la liste directement après M. Monterde. Il s'agit de Mme Payraudeau Kahina qui donnera sa réponse ultérieurement.

### DETR 2018

M. le maire rappelle la délibération en date du 27 septembre 2017 par laquelle le conseil municipal a autorisé M. le maire à formuler une demande de subvention dans le cadre de la DETR pour l'aménagement sportif espace groupe scolaire. Après révision du dossier un programme plus adapté à savoir un parcours de santé a été étudié.

Le conseil municipal approuve le nouveau plan de financement

Montant HT	38 000e
Région 30%	12 000e
DETR 40%	15 576e
PART COMMUNALE	11 365e

## Compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2018

Présents : Mmes CONORD, MALMON, CASSAGNE, BLANC, MEKRI, Mrs BARDEAU, GEISSE, ESTEVE, BRETON, SBERNA, VALERO

Absents : Mmes Karchen, Rouzier, Mr Cialdella

Le conseil municipal autorise M. le maire à rajouter un point à l'ordre du jour au sujet de la signature de la convention avec Hérault énergie, dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Mr Valero annonce sa démission du conseil municipal. Sa démission sera effective dès lors que Mme la Sous-préfète aura accusé réception du courrier.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 MARS 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le maire rappelle la démission du conseil municipal de M. Monterde. Mme Payraudeau Kahina a accepté de faire partie du tableau du conseil municipal. M. Breton n'émet pas un avis favorable pour la personne désignée de la liste de l'opposition.

Le conseil municipal vote les points suivants, à l'exception de M. Valéro qui vote contre  
AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET GENERAL pour un montant de 174 257<sup>e</sup> et un montant de 1 227<sup>e</sup> pour le CCAS

BUDGET PREVISIONNEL Pour le budget principal : la section de fonctionnement est équilibrée pour un montant de 1 366 292<sup>e</sup> et la section investissement pour un montant de 1 375 593<sup>e</sup>. Pour le CCAS : section de fonctionnement 1 427<sup>e</sup> et section investissement 808<sup>e</sup>.

LES TAUX sont maintenus, à savoir 19.04% taxe d'habitation 28.20% taxe foncière 84.05% non bâti

ADMISSION EN NON VALEUR pour un montant de 8000<sup>e</sup> pour faire face aux impayés.

M. le maire informe qu'une note du rapport des orientations budgétaires sera en ligne dès validation par les services de l'Etat.

Il est rappelé la hausse des taux des taxes locales en 2015 pour faire face aux dépenses du groupe scolaire. Les efforts d'économie préconisés ne sont pas toujours possibles. Pour la sécurité du citoyen, l'éclairage public ne peut être éteint, les lotissements dans le domaine public imposent une nouvelle charge de travail du personnel technique. La question du bénévolat des citoyens pour pallier certaines demandes est soulevée. M. le maire est favorable à l'entraide, mais le citoyen n'y est pas toujours prêt. M. le maire annonce le redémarrage du PLU, suite au désistement du bureau d'étude précédent. Il précise que le schéma de cohérence du territoire impose ses règles. Le Scot est un bon outil pour éviter les dérapages comme la Salamane. L'affectation des résultats en investissement est toujours limitée mais le plan de financement du groupe scolaire arrive à échéance avec la vente de l'ancienne école. La commune s'est démunie de son patrimoine, mais l'acquisition de la cave coopérative sera finalisée en 2018 et un projet est toujours d'actualité au conseil départemental et au conseil régional.

M. Le maire félicite les anciens d'avoir laissé un patrimoine grâce auquel on peut aujourd'hui améliorer l'existant. C'est une continuité qui a du sens.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS Le conseil municipal a voté à l'unanimité le montant octroyé aux associations. Deux conseillers n'ont pas pris part au vote. En effet, au risque de voir annuler la délibération, il est conseillé de ne pas prendre part au vote dès lors qu'un élu est président d'une association, ou qu'il est lié par le lien conjugal à un président d'association.

### CONVENTION HERAULT ENERGIE

Considérant la volonté de la commune de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans ses bâtiments et installations techniques, notamment l'éclairage public, considérant aussi l'intérêt de se faire accompagner dans cette démarche, le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention avec Hérault Energie.

## Embellissement du cimetière communal

La commune de NEBIAN entreprend l'opération embellissement du cimetière communal

- Nettoyage des allées communales
- Pose de plaques noms des allées de l'ancien cimetière
- Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Mise en place d'un panneau d'affichage ainsi que de bancs et poubelles supplémentaires
- Matérialisation d'une nouvelle allée dans le cimetière « nouveau »
- Aménagement du jardin du souvenir
- Etc.....

Pour vous permettre de nous aider à bien mener cette opération, nous vous rappelons à tous les obligations du règlement communal du cimetière de NEBIAN, notamment les articles 15 et 16 :

### **« Article 15. Plantations**

*Les plantations d'arbustes y sont seulement autorisées. Celles d'arbres à haute futaie sont interdites.*

*Les arbustes et les plantes seront tenus taillés et alignés dans les limites du terrain concédé. En cas d'empiétement par suite de leur extension, les arbustes devront être élagués ou abattus à la première mise en demeure. Dans le cas où il ne serait pas déféré à cette mise en demeure dans un délai de huit jours, le travail sera exécuté d'office aux frais des familles, du concessionnaire ou de ses ayants droit.*

*Les plantations devront toujours être disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage.*

### **Article 16. Entretien des sépultures**

*Les terrains seront entretenus par les familles ou les concessionnaires en bon état de propreté, les ouvrages en bon état de conservation et de solidité. Faute par eux de satisfaire à ces obligations, l'administration municipale y pourvoira d'office et à leurs frais. Si un monument funéraire présente un état de dégradation tel qu'il entraîne un danger pour la sécurité publique ou pour les sépultures voisines une mise en demeure de faire exécuter les travaux indispensables sera transmise aux familles, au concessionnaire ou à ses ayants droit. En cas d'urgence, les travaux nécessaires pourront être réalisés d'office à la demande de l'administration et aux frais de la famille, du concessionnaire ou de ses ayants droit. »*

Mmes Francine CONORD, Adjointe au Maire et Laure COSTE, agent municipal, restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous guider pour l'entretien de votre concession.

Merci d'avance à tous pour le respect que vous porterez à ce lieu.

Cordialement

Le Maire  
Francis BARDEAU

## La Ressourcerie Coeur d'Hérault

Créée en 2013, avec une première installation à Clermont l'Hérault, elle est née de la volonté du Syndicat Centre Hérault de réduire nos quantités de déchet

Plus besoin d'un meuble, d'un objet, d'un vêtement en bon état... plutôt que d'en faire un déchet, donnez-lui la chance d'être réemployé en le donnant à la Ressourcerie Coeur d'Hérault. Puis, avant d'acheter neuf, pensez "Récup 'solidaire" ! Voici deux liens:

[http://www.syndicat-centre-herault.org/IMG/pdf/EXE\\_Depliant-Ressourcerie\\_version\\_numerique.pdf](http://www.syndicat-centre-herault.org/IMG/pdf/EXE_Depliant-Ressourcerie_version_numerique.pdf)

<http://www.syndicat-centre-herault.org/La-ressourcerie-Coeur-d-Herault.html>



## Obligations Légales de Débroussaillage ( OLD)



A l'initiative de la municipalité, les propriétaires concernés par ce sujet avaient été invités à participer à une réunion d'information. Cette réunion a eu lieu le 12 avril, devant une quinzaine de personnes.

Le maire Francis Bardeau les a remerciées de leur présence, et a rappelé que Nébian étant situé dans une zone à risques, la prévention des incendies était indispensable, et qu'elle passait avant tout par le débroussaillage.



L'Office National des Forêts (ONF) était représenté par Marie Parrot et par Romain Fleysse. Avec David Sberna, conseiller en charge des OLD, ils ont souligné que le débroussaillage concourait à la sauvegarde de vies humaines, de la nature et des biens. Après le visionnage d'un petit film et de diapositives rappelant les règles à respecter en matière de débroussaillage, ils ont répondu aux questions, en particulier à celles concernant les terrains non bâtis limitrophes des terrains d'un propriétaire soumis à l'obligation de débroussailler, ou à celles concernant l'évacuation des déchets verts.

## Un nouveau concert dans l'église de Nébian

Très gros succès pour le 3<sup>e</sup> concert organisé par la municipalité de Nébian et l'association Gym Form, avec l'aide bénévole de Musique et Culture. Francis Bardeau a remercié la présidente de Gym Form Geneviève Diaz pour son investissement ; il a ensuite souligné le rôle important des bénévoles des associations dans l'animation de la commune. Il faut d'ailleurs noter la présence à ce concert des président(e)s de cinq associations: les Pinceaux de Nébian, Musique et Culture, Karaté Nébian, le Bon Temps et Nébian Image et Poésie.

Le programme du concert était plus varié que celui des années précédentes, et ce changement a séduit les spectateurs. Ils ont pu entendre des extraits de musique classique, des airs d'opéra, mais aussi des musiques de film et quelques chansons, interprétés par la cantatrice Agnès Roubert, le ténor et contre-ténor Arnold Pellegrini, le saxophoniste François Diaz... sans oublier la jeune Maëlys Diaz.

Arnold Pellegrini et François Diaz ont uni leur talent pour un duo original dans lequel le Boléro de Ravel venait en contrepoint de « l'Enfant au Tambour », intensifiant ainsi l'émotion suscitée par la chanson.



La grande variété des morceaux choisis et la qualité d'interprétation ont ravi tous les spectateurs. Le concert s'est terminé sur l'air du toréador, toujours très apprécié, et sous les applaudissements prolongés des spectateurs qui en redemandaient.



## Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Le mardi 8 mai 2018, la municipalité avait donné rendez-vous aux Nébianais pour célébrer le 73<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1945. Mr Devic, représentant des anciens combattants et porte-drapeau depuis de nombreuses années, était malheureusement indisponible pour des raisons de santé : c'est le jeune Hugo Driwet qui a rempli cette fonction.

Francis Bardeau a rendu un hommage particulier aux Français libres qui n'ont jamais cessé le combat, aux résistants de l'intérieur, aux soldats de l'armée d'Afrique : ils ont relevé notre honneur, et permis à la France d'être à la table des vainqueurs. Il a également exprimé la gratitude indéfectible de la France envers ses alliés.



Tous ensemble, au prix d'infinies souffrances, ils

sont sortis victorieux

du combat pour la

liberté et pour la

dignité des hommes.

Francis Bardeau a

ensuite appelé à se

souvenir de toutes

les victimes civiles

déportées dans des

camps de travail, ou

exterminées au nom d'une idéologie barbare. Il a

exprimé la solidarité de la France à tous ceux dont



la vie a été marquée par les conséquences dramatiques de cette guerre : prisonniers de guerre, jeunes requis pour le STO, populations annexées, déplacées, brutalisées. Il a ajouté que, si la victoire des nations alliées a consacré celle de la démocratie et de ses valeurs universelles, nous nous devons de rester fidèles à ceux qui ont donné leur vie pour cela, comme nous devons rester vigilants et veiller à transmettre ces valeurs aux générations futures.

Pour terminer, Francis Bardeau a lu un poème de Robert Desnos publié en 1943 dans le cadre de la Résistance, et qui s'intitule « Ce cœur qui haïssait la guerre ».

Il a ensuite invité deux enfants à déposer une gerbe devant le monument aux morts. Puis la sonnerie aux morts a retenti, suivie du Chant des Partisans, d'une minute de silence, et de la Marseillaise.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

## Une inauguration très attendue

Après de longues années émaillées de contretemps, la patience et la concertation ont fini par porter leurs fruits, et le lotissement des Campilières est devenu une réalité : vendredi 25 mai a eu lieu l'inauguration officielle du chantier, en présence de tous ceux qui ont travaillé au projet et, en premier lieu, des promoteurs Ali et Mehdi Mira et de représentants de la municipalité. Le maire Francis Bardeau et

une de ses adjointes, Francine Conord, ont procédé à la coupure du ruban et à la pose de la première pierre, puis des applaudissements ont salué la naissance de ce qui sera un nouveau quartier de notre commune.

Dès la fin du mois de juin, la mairie de Nébian pourra délivrer les permis de construire. D'ores et déjà, sur les dix-huit lots destinés à être commercialisés par la société SCP Promotion, cinq sont déjà réservés (deux permis de construire accordés), et une des 11 dations destinées à la commune est réservée. L'inauguration s'est terminée autour d'une brasucade et d'un méchoui offerts à tous par Ali et Mehdi Mira. Les échanges ont été très sympathiques, et la municipalité a eu le plaisir d'entendre les participants souligner l'esprit de convivialité des Nébianais.





# *vie de la commune (3)*

## La fête de la nature

Elle a donné lieu à des manifestations un peu partout en France ; à Nébian, elle était organisée par le service Animations de la mairie.

Elle a commencé le jeudi 24 mai, avec un atelier argile proposé par Rou'l>Contact. Des enfants très motivés ont réalisé des objets variés... Quelques adultes se sont aussi lancés dans cette activité, tout en devisant. Les plus petits, eux, ont profité des jeux mis à leur disposition.... Un moment de convivialité très apprécié.



Elle s'est poursuivie le vendredi 25 mai, avec un spectacle pour les petits, fruit de la collaboration entre la Compagnie Du-rama N'Tama et la Compagnie Au fil du Vent : deux clowns accompagnés de poules ont entraîné les nombreux enfants présents dans un monde où la cuisine est un cirque plein de poésie.

Les vendredi 25 et samedi 26 mai, on a pu voir, toujours dans le jardin de la bibliothèque, une exposition de dix-huit photos réalisées par des Nébianais dans le cadre d'un concours dont le thème était « la nature, voir l'invisible ». Les Nébianais étaient invités à voter pour désigner leur photo favorite. Les soixante quatre participants au vote, parmi lesquels de nombreux enfants, ont permis d'attribuer trois prix récompensés par de jolis ouvrages ayant bien sûr un rapport avec la nature.



Le samedi 26 mai, les tout-petits...et leurs parents étaient invités à profiter des tapis et des livres mis à leur disposition sous les arbres du jardin de la commanderie.

Pour terminer, à partir de 14 H, ceux qui étaient intéressés par le trail de Nébian ont pu venir échanger avec ses organisateurs : Adrien Igounet et Sylvain Sanmartin..





## Les activités jeux à la bibliothèque

Elles ont lieu très régulièrement, pour le plus grand plaisir des enfants. Vendredi 8 juin, c'est une longue soirée de jeux suivie d'un apéritif partagé que Brigitte Auguste et Martine Senez ont organisé de 17h30 à 21h00, dans le jardin de la Comanderie, avec la participation de l'association Homo Ludens. Romain Cammarata, éducateur spécialisé dans le jeu et le jouet, a assuré l'animation. Le jeu constitue un élément important du développement de l'enfant, et les jeux de société habituent au partage de façon ludique tout en créant de la convivialité et en favorisant le dialogue parents-enfants. Participer aux ateliers jeux familiarise aussi les enfants avec la bibliothèque ; on a pu constater qu'ils s'y rendent davantage et que le prêt de livres augmente. Merci donc à nos bibliothécaires bénévoles pour leur investissement..



## Découverte de la ferme des caprices

Samedi 16 juin, plus de quatre-vingts personnes sont venues visiter l'élevage de chèvres de Laurence et Maryne : 56 chèvres adultes, 3 boucs et 7 chevrettes, auxquels s'ajoutent un âne, des poules, des canards, un cochon... et une jeune brebis qui a trouvé là un refuge. Les visiteurs ont pu admirer le travail accompli en quelques mois, assister à la traite des chèvres et goûter le



lait encore tiède. Les enfants ont posé beaucoup de questions auxquelles Laurence a répondu de façon très pédagogique, et ils ont visiblement été ravis de leur visite.

Très bientôt, on pourra acheter des fromages frais, des faisselles et du lait : directement du producteur au consommateur : quoi de mieux ?

## Partir en livre

Le **19 juillet**, la mairie et l'association [Image et Poésie](#) vous invitent à participer à la **fête du livre pour la jeunesse**, à partir de 17H00, sur le parvis de la mairie. Deux ateliers seront proposés :

- Création de masques en papier découpé : Céline Pibre, illustratrice, proposera un atelier à partir de son livre en papier découpé Chat botté. Un seul motif imposé : un masque. Chacun imaginera une variation du masque en découpant et collant du papier en couleur. Cette animation est organisée par le Réseau des bibliothèques du Clermontais.
- Ecriture de textes sous toutes les formes.

Roul'Contact sera aussi présent et s'associera à la manifestation.

La bibliothèque municipale installera une bibliothèque hors les murs.



# vie de la commune (5)

## Exposition



Les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 juin ont été exposés dans la salle des fêtes de Nébian une soixantaine de tableaux de Jean Roland, ainsi que quelques toiles d'une de ses élèves, Sandrine Saclier. Les œuvres exposées, aux thèmes très variés, révèlent toutes les facettes d'un talent certain, et ont suscité l'admiration des visiteurs qui ont pu découvrir des paysages proches ou lointains, des marines ou encore des tableaux représentant des éléments du cadre de vie familial : fleurs, fontaines...



Le vernissage de l'exposition a eu lieu dimanche, en fin d'après-midi. Le peintre avait organisé une tombola au bénéfice de l'école Yvette Marty, et le gagnant a pu emporter chez lui un très beau tableau représentant la chapelle St Jean, bien connue des Nébianais. Francis Bardeau a rappelé que la mairie était toujours aux côtés des Nébianais qui font vivre la culture sous toutes ses formes et que c'est dans cette optique qu'il avait eu à cœur de mettre la salle des fêtes à la disposition de Roland Jean, qu'il a par ailleurs remercié au nom de la municipalité et de l'école pour son initiative généreuse.



Les visiteurs ont ensuite été tous invités à partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par le peintre, et préparé par sa famille.



## Dédicace à la bibliothèque

Lundi 06 juin, à la bibliothèque de Nébian, Abbas Benalika, animateur boxe/loisirs, présentait son dernier ouvrage : "Le premier coup dans la gueule": A travers une vingtaine de nouvelles, il y retrace les premières fois qui ont jalonné sa vie : premier cours, premier combat de boxe, premier KO, première arrivée dans un pays.... Il évoque aussi le rôle social positif de la boxe.

A l'origine de cette rencontre : un coup de cœur d'Yves Barbut pour un petit livre plein de sensibilité, dont il a donné quelques courts extraits « pour donner envie de le lire » ... Abbas Benalika a souligné le soutien de Francis Bardeau, d'abord quand il s'est agi de mettre en place l'animation boxe-loisirs, ensuite quand cette séance de dédicace a été proposée..



Tous deux ont aussi remercié Brigitte Auguste et Martine Senez pour avoir tout de suite accepté de mettre la bibliothèque à disposition, ainsi que Christel Carles, qui a apporté les livres de sa librairie.

La présentation a été suivie d'une séance de dédicace, puis d'échanges autour d'un apéritif.





# associations ↗ ↘

## Théâtre

Depuis douze ans, l'association **Musique & Culture** met en place au début de chaque année scolaire un projet de théâtre dansé qui a pour but de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'accéder gratuitement à la culture théâtrale.



Cette année, ce sont vingt-trois jeunes adhérents de l'association, des collégiens et des lycéens, qui ont participé à ce projet. Tous les mercredis en période scolaire, ils ont bénéficié de cours de théâtre offerts par l'association. Ils ont de plus eu la possibilité d'aller voir quatre spectacles. A partir du mois d'avril, afin de pouvoir participer à la pièce de théâtre choisie, ils ont pu bénéficier de cours de danse gratuits.

Pour mener à bien ce projet, **Musique & Culture** rémunère pendant l'année scolaire une comédienne et, en fin d'année, une chorégraphe. La présidente de l'association, Jocy Barbut, fait partie des intervenants à titre bénévole, assiste à tous les cours de théâtre avec la comédienne, et s'occupe de toute la logistique du projet.

Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 mai, les vingt-trois collégiens et lycéens ont présenté le fruit de leur travail : une pièce de théâtre chorégraphiée intitulée « les Héros », mise en scène par Alicia le Breton, et inspirée du « Vaillant Petit Tailleur » de Grimm et des « Héros » de R. Duqué. A noter que les jeunes ont revisité la pièce : après avoir décidé de devenir des « héros » et de changer leur vie, ils ont compris que l'héroïsme n'était pas toujours le fait de ceux qu'on appelle les « super-héros », et que chacun peut se surpasser en surmontant ses peurs, tout en restant accessible aux sentiments. Plusieurs représentations ont été données dans le cadre du théâtre « le Sillon » de Clermont-l'Hérault, mis à la disposition de l'association par la Communauté de Communes du Clermontais. Le jeudi et le vendredi ont été réservés aux scolaires, pour leur permettre d'avoir eux aussi un contact avec la culture théâtrale, et ce sont 467 d'entre eux qui ont assisté au spectacle. Le samedi soir était ouvert à tous les publics : les spectateurs, venus en nombre comme les années précédentes, ont apprécié l'enthousiasme et la gaieté des acteurs, et les ont remerciés par des applaudissements mérités.



## 8° Bourse aux plantes



Dimanche 13 mai a eu lieu la 7<sup>e</sup> édition de la bourse aux plantes et du monde rural. Le temps maussade a contraint l'association **Karaté Nébien** à organiser cette sympathique manifestation dans la salle des fêtes. Mais cela n'a pas découragé les adeptes du jardinage, qui sont venus nombreux et sont repartis souvent les bras chargés de plantes potagères ou ornementales. Pour rappel, on pouvait échanger, ou simplement laisser une petite participation destinée aux enfants pratiquant le karaté dans le cadre de l'association. Les visiteurs qui le désiraient pouvaient faire une pause café en échangeant avec les responsables de l'association. Ils pouvaient également acheter des farines, du pain, des biscuits bio, du miel et du vin.



# associations (2)

## Vernissage de l'exposition annuelle des Pinceaux de Nébian



Vendredi 26 mai, à 18H00, le maire de Nébian Francis Bardeau a inauguré officiellement la très belle exposition des œuvres réalisées par 26 des peintres amateurs de l'association **les Pinceaux de Nébian**. Le président Francis Biville étant malheureusement empêché, c'est la vice-présidente Monique Soucailles qui a pris la parole pour présenter l'exposition et remercier la municipalité pour son soutien ; elle a aussi annoncé qu'il y aurait une exposition



consacrée à Nébian l'automne prochain, au grand plaisir des nombreuses personnes présentes.

Francis Bardeau a d'abord eu une pensée pour Denis Mallet qui a tant fait pour la culture dans le Clermontais. Il a regretté l'absence d'élus de notre territoire, soulignant que les petites communes font aussi de belles choses qui méritent d'être vues. Il a ensuite félicité les Pinceaux de Nébian pour la qualité des œuvres présentées. Il a rappelé que, dans la mesure de ses moyens, la municipalité serait toujours aux côtés de ceux qui font vivre la culture sous toutes ses formes, car c'est un des rôles importants des municipalités rurales.



Tout le monde a pu ensuite échanger autour du traditionnel buffet préparé par les membres de l'association, toujours aussi artistiquement présenté, et ... toujours aussi apprécié. A la fin de l'exposition, trois tableaux ont pu être emportés par les heureux gagnants de la loterie organisée par l'association.

## Les rendez-vous aux jardins

Cette année encore, le **Domaine de la Tour** a ouvert ses jardins aux visiteurs pour les journées nationales des rendez-vous aux jardins. Le thème national étant « l'Europe des jardins », l'accent a été mis sur les arbres et les plantes dont le nom implique une origine géographique européenne, le jardin exotique n'a pas été oublié pour autant.

Le samedi 2 juin, la visite s'est faite sous la conduite d'Olivier Pauwels, et le dimanche 3 juin sous celle de Jean-Pierre Grau, tous deux aidés par des bénévoles. Le parcours a démarré dans le parc belvédère du domaine où les visiteurs ont découvert trois arbres remarquables. D'abord le faux orme du Caucase ou orme de Sibérie dont deux spécimens âgés de 130 ans encadrent de façon majestueuse la façade arrière de la villa florentine. Ensuite un chêne vert (ou : yeuse), âgé de 120 à 130 ans, et atteignant presque les vingt mètres de haut. Enfin, un cyprès de Provence, originaire d'Asie Mineure. Il est situé sur le passage d'une veine d'eau, ce qui explique qu'il soit plus grand que les arbres situés à proximité.

Les visiteurs sont ensuite descendus au potager. Parmi les légumes, de très belles fèves : l'occasion pour Olivier Pauwels de souligner que ce légume est en train de retrouver ses lettres de noblesse, après avoir pratiquement disparu de notre alimentation... à cause du haricot vert. Différentes variétés de tomates naturelles dont on peut récolter les graines pour les semer ont été mises en valeur. Parmi elles, la rose de Berne, la cornue des Andes...

Au passage, on a pu remarquer une variété de laitue très rare : la **salade mouchetée de Salasc**. On a aussi découvert une pomme de terre originaire d'Autriche : la **linzer delikatess**, dont la chair reste ferme et ne noircit pas après cuisson.

La visite s'est poursuivie dans le jardin exotique, où on a pu admirer entre autres des cactées boules, cierges ou raquettes, des aloès. Si certaines de ces plantes ont souffert de l'épisode neigeux, la plupart ont bien résisté. Enfin, le jardin méditerranéen a permis de mettre en valeur les plantes de notre région, mais aussi de se rappeler les vertus médicinales de beaucoup de plantes...





# associations (3)

## Le rallye 2018 de Nature et Patrimoine Nébianais



Dimanche 3 juin, 18 équipages ont répondu présents au 8<sup>ème</sup> rallye touristique organisé par l'association **NPN**.

Dès le matin, une statue a été inaugurée à la Galerie des Arts pour illustrer le fil conducteur de ce rallye : la Sculpture.

Le tracé du parcours a, en effet, conduit les concurrents à Lodève, sur les traces de Paul Dardé, avec une découverte de cette ville qui mérite un véritable détour. S'en est suivi un petit arrêt à Notre Dame de Parlatges pour admirer son magnifique retable, puis au Caylar où l'orme sculpté par Michel Chevray suscite toujours l'admiration.

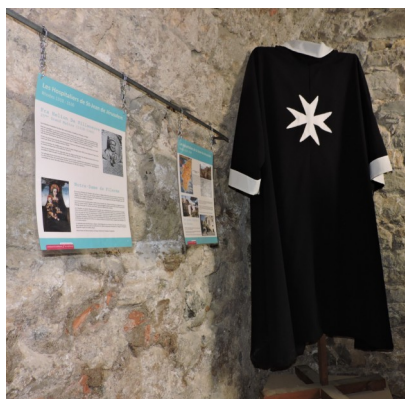


La dernière étape, Nant, superbe village millénaire, leur a dévoilé ses richesses au travers des questions posées mais aussi grâce à la visite guidée organisée l'après-midi par l'association Nant Nature et Patrimoine que nous remercions vivement.

Une belle journée de découvertes patrimoniales qui a, comme toujours, ravi les participants.

## Nébian et les Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem

Vendredi 8 juin, onze petits panneaux retraçant l'histoire de l'ordre des Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem et deux panneaux spécialement consacrés à Nébian ont été présentés dans le cadre de la Commanderie. En effet, c'est Nébian qui a vu la naissance de la cinquième commanderie hospitalière de France, et c'est un des rares endroits de la région qui en porte des traces encore bien visibles. Cette commanderie a joué un rôle très important pour Nébian du milieu du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.



En l'absence du maire retenu à la sous-préfecture de Lodève, c'est Chantal Casagne qui représentait la commune. Berthe Barré représentait la commune de Ceyras. Etaient également présents Patrick Hernandez, du service Culture et Patrimoine de la C.C.C., Isabelle Surroque, directrice de l'école Yvette Marty, et des membres de l'association **Histoire et Cultures** en Languedoc. Jean-Louis Lacroix a présenté un résumé à la fois clair et concis de l'histoire des Hospitaliers,



puis a répondu aux questions qui lui étaient posées. Désormais, lors des visites guidées de Nébian, les participants passeront par la belle salle voûtée de la Commanderie pour découvrir eux aussi l'histoire des Hospitaliers.

Avant d'aller partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, Maguy Chapot-Blanquet a tenu à souligner le travail de Jean-Louis Lacroix qui a passé de longues heures à rechercher et à consulter les archives, puis à rédiger les textes, choisir les documents et mettre en forme chaque panneau.



# associations (A)

## Les activités proposées par Rou'l>Contact

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> jeudis de chaque mois, le parvis de la mairie s'anime en fin d'après-midi autour d'animateurs. Après avoir pu préparer des pizzas cuites au feu de bois, les Nébianais (parmi lesquels de nombreux enfants) ont pu aussi préparer et partager un goûter à l'orientale, participer à des ateliers dessin et nature, déguster des beignets cuits sur un « poêle dragon » imaginé et fabriqué par des élèves du lycée agricole de Gignac. Les plus petits ont toujours des jeux à leur disposition. Quel que soit leur âge, tous les Nébianais sont les bienvenus : ils peuvent se retrouver autour d'un café, discuter, jouer pourquoi pas à la belotte, faire partager un passe-temps...



## Randolune

Le samedi 02 juin 2018, "les Chemins de Nébian" organisaient une rando-solidaire au profit de l'association "Rire Clowns". Près de 100 adultes et une vingtaine d'enfants étaient présents à 20H30 au départ de la randonnée de 4,5 km aux alentours du village. Au retour à la salle des fêtes municipale, les membres de l'association "Rire Clowns" ont présenté un diaporama pour illustrer leur travail. Leur équipe est composée de 50 clowns amateurs et bénévoles qui, en dehors de leurs activités professionnelles, passent du temps auprès des enfants hospitalisés pour les distraire et leur faire oublier la maladie pendant quelques instants. Un chèque d'un montant de 455€ correspondant à l'intégralité des inscriptions fut remis aux responsables de "Rire Clowns". Une copieuse collation offerte par "les Chemins de Nébian" a clôturé la manifestation.





# associations (6)

## Passage de grade

L'Association **Karaté Nébian** a terminé son année par le passage de ceinture de ses adhérents. Les parents de nos jeunes karatékas ont pu assister au passage de grade de leurs enfants et voir les progrès qu'ils ont effectués cette année. Devant une salle bondée, ils ont tous effectué avec fierté et discipline kata, bunkai, kihon et kumité demandés par les professeurs et la réussite a été au rendez-vous.

L'association a invité ses adhérents au laser Game de Clermont l'Hérault pour fêter la fin d'année. Ils ont très nombreux à répondre, et ont pu profiter d'une super soirée d'action en partageant pizzas et glaces. Les équipes composées d'adultes, d'ados et d'enfants ont bien représenté les différents niveaux des cours.



## Gala Musique & Culture

Samedi 22 juin, l'association Musique et Culture a donné son spectacle de fin d'année, en présence du maire Francis Bardeau, de conseillers municipaux, et devant une salle comble. Jocy Barbut, présidente de l'association, a d'abord rappelé le succès du premier temps fort de l'année qui a eu lieu sur trois jours au début du mois de mai, puis elle a remercié la municipalité de son soutien, ainsi que les professeurs et les bénévoles qui accomplissent un travail formidable, sans oublier les services techniques de la commune toujours disponibles.

Les enfants et les adultes participant aux nombreux ateliers ont tous eu à cœur de montrer les progrès accomplis tout au long de l'année : initiation jazz et danse classique, rap, zumba, yoga, danse contemporaine, hip hop... Un spectacle très réussi, d'une grande variété, tant au niveau des thèmes choisis qu'au niveau des costumes. Et des spectateurs ravis qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

La soirée s'est poursuivie devant la salle des fêtes par un apéritif dînatoire préparé par les parents et les bénévoles de l'association.





# ECHANGES 2018 NEBIAN/RICOTE

Salle polyvalente  
18h30 le 04 juillet 2018  
Réunion publique

Du 02 au 05 août et du 14 au 16 août 2018,  
les Ricoteños viennent à Nébian.  
Venez partager des moments avec eux!

Du 22 au 27 septembre partez à la  
découverte de Ricote.

Inscriptions et renseignements lors de la  
réunion publique.



## FestiRentrée à Nébian

La Compagnie Durama organise un **FestiRentrée à Nébian** du vendredi 28 au samedi 29 septembre 2018.

### Au programme :

- ▶ des **spectacles pour tous** : clown, conte africain, théâtre, masques, marionnettes, danse, musique et cabaret, dehors et dedans.
- ▶ des **ateliers** (enfants et adultes ensembles) pour créer et éclairer son petit monde dans une boîte à chaussures les mercredi 12, 19 et 26 septembre de 10h00 à 11h30.
- ▶ des buvettes et de bonnes assiettes

L'association Durama recherche aussi des bénévoles... Pour tout renseignement, contacter Véro Bourdon au 06.16.38.31.14 / [compagniedurama@yahoo.fr](mailto:compagniedurama@yahoo.fr)

- **mercredi 04 / 07** : réunion publique jumelage (voir page 14)
- **dimanche 08 / 07** : [Histoire et Cultures en Languedoc](#) organise les **XIX° Estivales de Nébian**. RDV à 19h00, dans le jardin de la Commanderie « Une folle soirée au théâtre » : quatre courtes farces contemporaines signées Jean-Michel Ribes et Karl Valentin, jouées par la troupe des **Pamamates**. Entrée libre (chapeau), accueil du public à partir de 18h30
- **jeudi 19 / 07** : « Partir en Livre » RDV de 17h00 à 19h00, sur le parvis de la mairie. **Plus de précisions p.7**
- **du 02 au 05 et du 14 au 16 août** : deux groupes d'habitants de Ricote séjournent à Nébian : venez faire connaissance et partager des moments avec eux !
- **24-25-26 août** : [les Miquelets](#) organisent la fête de Nébian, avec les différentes animations, les bals, le repas et les désormais traditionnelles descentes de caisses à savon. Inscriptions en mairie (Tel. 04 67 96 10 83)

## PROGRAMME :

Vendredi soir : Soirée dansante avec les Goulamas'k

Samedi :

Matin -> Petit déjeuner campagnard et descente de caisses à savon

Après-midi -> Concours de pétanque

Soir -> repas (salade de tomate, jambon à la broche, dessert) et orchestre SOS

Dimanche :

Matin -> Tour de ville en fanfare

Après-midi -> concours de pétanque

Soir > apéritif de clôture en chansons

- **Dimanche 02 septembre** : journée des associations et du vivre ensemble : RDV au jardin public, de 9h00 à 13h00
- **Du 22 au 27 septembre** : séjour des Nébianais à Ricote
- **Vendredi 8 et samedi 29 septembre** : l'association [Durama](#) vous invite à un FestiRentrée.

[voir programme p. 14](#)

## naissances

- LECOINTRE AVRIL Amaël, Mathys ( 22/02/2018 )
- MAERTEN GAZAGNES Anna, Christiane, Jacqueline, Marie ( 19/04/2018 )
- PELHÂTE Chloé, Claudine, Henriette, Louise ( 01/05/2018 )
- STOFFELS Augustin, Maël, Alain ( 01/05/2018 )
- KHARROUBA Assia, Christine, Zohra (15/05/2018 )
- VAN HAVER Malo, Eliott ( 04/06/2018 )
- UGER Camille, Christie ( 07/06/2018 )

## mariages

- GENTIL Aurélie et MIALET Nicolas ( 19/05/2018 )
- CANET Laurie et DELMAS Gabriel ( 16/06/2018 )
- MALMON Sylvie et VERY Romain ( 17/06/2018 )

## PACS

- MAZOLLIER Aude et VAN HAVER Loïc ( 09/05/2018 )
- FOUASSON Léa et DONNEAU-RENARD Adrien ( 09/06/2018 )

## état civil

## recensement

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 01/07/2002 et le 30/09/2002 doivent-à partir de la date de leur anniversaire-se faire inscrire pour le recensement militaire, en vue de la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**. A l'issue de cette journée, une attestation leur sera délivrée ; cette attestation sera demandée pour les inscriptions aux examens scolaires, ainsi que pour le passage du permis de conduire. **Se présenter à la mairie muni du livret de famille.**